Engagiert. Sicher. Ans Ziel.
Engagé. Pour vous. Partout.
Con impegno. A destinazione. Per voi.

Communiqué de presse, le 8 mai 2025

AD 2025 : l'ouverture technologique et la sécurité des investissements – essentiels pour que la « Green Logistics » fonctionne.

Avec une résolution climatique, l'Association suisse des transports ASTAG poursuit son engagement pour une logistique durable. L'AD 2025 à Schaan a adopté l'objectif consistant à pousser activement la décarbonation. L'ouverture technologique et la sécurité des investissements sont essentiels, comme l'a souligné le président central Thierry Burkart qui a également ciblé la RPLP.

Lors de son assemblée des délégués 2025, l'Association suisse des transports routiers ASTAG a de nouveau donné un signal fort en faveur d'une branche porteuse d'avenir. Près de 120 membres se sont prononcés à une large majorité en faveur de la prolongation de la résolution climatique existante, renforçant ainsi l'engagement pour des prestations de transport aussi efficaces que possible sur le plan énergétique et respectueuses de l'environnement et du climat. L'objectif consiste à réduire les émissions de CO_2 du trafic lourd, conformément aux directives de la loi sur le climat et l'innovation (LCI), comme l'ASTAG l'avait déjà décidé en 2021 en adoptant pour la première fois une résolution climatique. Pour la mise en œuvre concrète, la responsabilité individuelle, le volontariat et un rapport coûts/bénéfices approprié sont au premier plan, et toute contrainte légale est rejetée. La neutralité technologique, y compris l'utilisation de moteurs à combustion (biocarburants, e-carburants), doit être garantie. « Le secteur des transports routiers, avec ses camions, ses autocars et ses taxis, est déjà sur la bonne voie en matière de durabilité » a déclaré le président central et conseiller aux États Thierry Burkart : « avec la décarbonation, on pourra même parler d'un trafic lourd climatiquement neutre dans un avenir proche ! »

RPLP : Sécurité de planification pour les investissements

Autres thèmes principaux de l'AD de cette année qui s'est tenue à Schaan (Principauté du Liechtenstein), et donc pour la première fois à l'étranger : la numérisation et la réglementation dans le secteur des transports. Patrick «Karpi» Karpiczenko, chargé de cours et animateur, a présenté un exposé sur l'intelligence artificielle ; Christa Hostettler, directrice de l'Office fédéral des transports, a informé sur l'état d'avancement du développement de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP). Le Conseil fédéral devrait adopter fin mai le message y relatif à l'intention du Parlement. C'est avec un optimisme prudent que l'ASTAG a pris connaissance du fait qu'aucune augmentation des tarifs n'est prévue. Toutefois, la sécurité de la planification, soit des investissements, est d'une importance décisive comme l'a souligné Thierry Burkart : «Nos entreprises de transport doivent savoir suffisamment tôt, c'est-à-dire si possible déjà maintenant, quels véhicules seront taxés, comment et pour quelle durée – une décision qui doit être contraignante ! »

Lors de la partie statutaire de l'AD, Nils Planzer a été réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat en tant que membre du comité de gestion (CG). Le mandat des autres membres se poursuit.

Pour de plus amples informations :
André Kirchhofer
Vice-directeur
079 659 86 86

ASTAG
Schweizerischer Nutzfahrzeugverband
Wölflistrasse 5, 3006 Bern, +41 31 370 85 85, astag@astag.ch, astag.ch